

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, du
redressement productif et du numérique

Arrêté du 3 juin 2014

**portant désignation des membres du conseil d'administration de l'Institut national de la
consommation**

NOR : ERNC1405580A

**La secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de
l'économie sociale et solidaire,**

Vu le code de la consommation, notamment son article R.531-4,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut national de la consommation :

En qualité de représentants des consommateurs et usagers

Mme Coly-Dufourt (Ludivine).

Mme Cohen (Elsa).

Mme Derobert-Masure (Martine).

M. Douare (Claude).

Mme Jannet (Chantal).

En qualité de représentants de l'Etat

Mme Albouy (Valérie).

M. Amand (Francis).

M. Bodon (Alain).

M. Bonnet (Guillaume).

M. Lacroix (Guillaume).

En qualité de représentants élus par le personnel de l'Institut national de la consommation

M. Maugain (Lionel).

Mme Truquin (Stéphanie).

En qualité de personnalités qualifiées

Mme Kamara (Françoise).

M. Machard (Luc).

M. Saintavit (Jacques).

Mme Serveille (Hélène).

Article 2

La directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Fait le 3 juin 2014

La secrétaire d'Etat chargée du commerce, de
l'artisanat, de la consommation et de l'économie
sociale et solidaire

Valérie FOURNEYRON